



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Marine nationale  
COMMANDEMENT DE L'ARRONDISSEMENT  
MARITIME ATLANTIQUE**

Division Infrastructure

Brest, le **09 SEP. 2020**  
N° 0- 2020-2020- CECLANT/INFRA/NP

## DÉCISION

**OBJET** : demande d'autorisation de construire dans l'étendue du champ de vue des postes sémaphoriques des armées/marine nationale.

**RÉFÉRENCE** : dossier de permis de construire n° PC 029 155 20 00009 dossier de la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) « Phares ».

- Vu, les articles L5112-1 à L5112-3 du code de la défense concernant les servitudes des limites des champs de vue des postes électro-sémaphoriques de la marine nationale et les postes militaires de défense des côtes et de sécurité à la navigation ;
- vu, l'article R\*425-7 du code de l'urbanisme ;
- vu, la loi n° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime ;
- vu, le décret du 18 décembre 1961 portant classement et déclassé des postes militaires ;
- vu, le décret du 29 octobre 2019 portant délégation de signature ;
- vu, le dossier de demande de permis de construire cité en référence ;
- vu, l'avis du chef du bureau administration du domaine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest transmis par fiche du 03/09/2020 ;

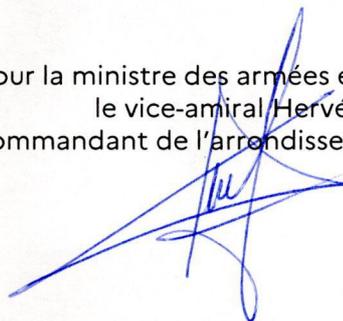
décide :

Une autorisation de construire est accordée à la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) « Phares », sise 140, avenue des Champs Elysées à Paris (75008).

Elle concerne la construction d'un bâtiment pour 2 postes de livraison sur la parcelle n° 2553, section L, du cadastre de la commune de Ouessant (29242).

Cette construction ne sera pas visible du sémaphore (masquée par le relief) et n'aura aucune incidence sur le champ de vue actuel du sémaphore.

Pour la ministre des armées et par délégation,  
le vice-amiral Hervé Chenal  
adjoint au commandant de l'arrondissement maritime Atlantique,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

## LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :  
ESID BREST

COPIES :

- FOSIT ATLANTIQUE
- SÉMAPHORE DU STIFF
- CECLANT/INFRA/Bureau Domanialité
- archives.